

COMPTE-RENDU INTERVENTION

Marc VILLE -DG MECATHERM SAS

Lieu :	Conférence ZOOM
Date :	17 avril 2020
Heure :	De 14h00 à 15h30

DETAIL

Marc Villé, DG de MECATHERM, est intervenu dans le cadre des réunions Echange & Partage organisées par Réseau Entreprendre Alsace depuis le début de la crise sanitaire.

La société MECATHERM, dont le siège est basé à Barembach (67), est le spécialiste mondial des chaînes de fabrication de pain. Depuis le début de la crise sanitaire, cette très belle ETI alsacienne a dû faire face à de nombreux défis pour répondre à la demande accrue de ses clients tout en réinventant son mode de fonctionnement pour respecter les nouvelles mesures de sécurité sanitaire.

AVANT LE CONFINEMENT

Anticipation du télétravail 15j avant le confinement.

Mise en place d'une organisation militaire au sein de l'entreprise avec segmentation détaillée des tâches pour chaque collaborateur.

Chacun doit se focaliser sur la mission qui lui a été confiée et ne pas se perdre dans des problématiques qui ne le concerne pas.

Rdv téléphoniques programmés chaque jour.

L'organisation AVANT crise est PLUS IMPORTANTE que celle mise en place PENDANT la crise.

Anticipation = clé de la réussite

DEPUIS LE CONFINEMENT : mise en place de 4 comités

1/ COMITÉ DE CRISE SANITAIRE

- Veiller à recenser les cas suspects, les cas déclarés, prendre des nouvelles des malades....
- Distribution petit à petit des EPI spécifiques COVID-19 (gel, masques, gants, visières..)
- Rapatriement des collaborateurs en déplacement à l'étranger

La priorité du dirigeant doit être la mise en sécurité de ses salariés.

2/ COMITÉ DE PILOTAGE RH

- Devra répondre à la question suivante : comment mettre 250 personnes en télétravail ?
- S'assurer qu'ils disposent du matériel adéquat, d'une feuille de route, d'objectifs précis, qu'ils restent en activité et que les travaux soient rendus à temps.
- Veiller à leur bien-être, leur équilibre, recenser les personnes isolées ou en difficulté
- Mettre en congés les collaborateurs : rôle important des managers intermédiaires
- Mise en place du chômage partiel le plus tardivement possible : concerne principalement les collaborateurs amenés à voyager toute l'année à l'étranger et qui ont été contraints de revenir en France.
- Accompagnement des managers

3/ COMITE DE CRISE CLIENT

- Faire travailler ensemble plusieurs composantes de l'entreprise à savoir : Commerciaux, chefs de projet, SAV
- Recenser chaque jour les urgences, les pannes, les problématiques diverses à travers le monde et s'assurer que la résolution de ces problématiques soient bien confirmées par toutes les composantes (et non uniquement du point de vue du commercial par ex).
- Accompagnement au plus près des lignes de productions installées chez les clients juste avant la crise et mise en service très récemment.
- Suivi des chantiers encore ouverts notamment aux USA et en France. Les autres chantiers à travers le monde sont tous fermés.

4/ COMITE DE CRISE FOURNISSEUR ET SUPPLY CHAIN

- Détermination d'un TOP 100 fournisseur qui est contacté quotidiennement pour s'assurer de la production et de l'envoi des pièces/matériels utilisés par les unités de production et par le SAV pour envoi à travers le monde
- 95% des fournisseurs de MECATHERM sont situés en France à proximité immédiate du siège en Alsace ou à Montilliers (49). Dépendance infime à l'international.
- La quasi-totalité des fournisseurs sont restés ouverts spécifiquement pour MECATHERM.... C'est la force du tissu industriel local.

Une synthèse de chaque comité est effectuée chaque jour en fin de matinée avec partage des actualités en toute transparence à tout le monde pour que chacun soit au même niveau d'information.

Accélération des actions mises en œuvre dans le cadre de la RSE.

APRES LE CONFINEMENT : création de 3 groupes de travail

1/ ACCUEIL DU PERSONNEL AU SEIN DE L'ENTREPRISE

- Comment accueillir 450 personnes à l'usine le jour du déconfinement ?
- Politique d'accueil des visiteurs extérieurs

L'objectif est de mettre en place des règles qui seront claires, écrites, acceptées et applicables à tous, sans interprétation possible.

2/ ESPACES DE TRAVAIL

La manière de travailler après sera différente de celle qui existait avant.

4 espaces/zones de travail ont été définis avec des actions à mettre en place pour respecter les nouvelles directives liées à l'épidémie de COVID-19 et garantir la sécurité des salariés.

Ex : utilité de mise en place de plexiglass au niveau des bureaux en open space ?

3/ ESPACES COMMUNS

Réflexions à mener au niveau des espaces communs tel que le restaurant d'entreprise, les pièces où se trouvent les photocopieuses etc.

Déconfinement progressif mis en place entre la mi-avril et le 11 mai 2020.

Sur la base du volontariat et d'un questionnaire à remplir au préalable, chaque salarié est convié à revenir 1 journée au sein de l'entreprise.

L'objectif est de faire de chaque collaborateurs un contributeur à l'organisation future qui sera mise en place. A l'issue de leur journée, ils seront amenés à répondre à plusieurs questions notamment « Ai-je le sentiment que les mesures mises en place au sein de l'entreprise sont suffisantes pour garantir ma sécurité ? »

L'objectif est d'être prêt lorsque les 250 personnes actuellement en télétravail seront de retour pour travailler sur site.

De multiples leçons devront être tirées à l'issue de cette crise, tant sur les aspects organisationnel et humain que sur les relations avec les clients et les fournisseurs.

Plusieurs chantiers de transformation seront à mener à court et moyen terme notamment sur la pratique du télétravail.